



# MIEUX COMPRENDRE L’AFFICHAGE ENVIRONNEMENTAL DES TÉLÉPHONES MOBILES COMMERCIALISÉS PAR SFR



**Performance environnementale**  
dans la catégorie webphone

**3/5**

Consommation pendant le cycle de vie

Climat :	15kg eq CO <sub>2</sub>
Ressources :	13.10 <sup>-12</sup> %/an
Eau :	252 L

[> Comprendre la notation](#)

Dans le cadre de la loi Grenelle II, la France a décidé de mener une expérimentation unique sur l’affichage environnemental des produits de grande consommation, pour une durée minimale d’un an, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011. Cette expérimentation vise à permettre, d’une part, aux consommateurs d’intégrer le critère environnemental dans leur choix d’achat et, d’autre part, de les sensibiliser au fait que tout produit a un impact environnemental. SFR est partie prenante de cette expérimentation lancée par le Ministère de l’Ecologie du Développement Durable, des Transports et du Logement.

En effet, depuis avril 2010, SFR s’engage à informer ses clients sur la performance environnementale des téléphones mobiles vendus dans son réseau de distribution comme sur sa boutique en ligne.

Cette performance s’exprime par une note de 1 à 5 dans chacune des catégories, calculée sur la base des 3 indicateurs, Climat, Ressources et Eau ; 5/5

étant la meilleure note. Cette notation est affichée sur les étiquettes des téléphones mobiles en espace SFR, sur les brochures commerciales et sur le site sfr.fr.

Dans un souci de pédagogie et de transparence, vous trouverez ci-dessous des explications sur la méthodologie qui a permis d’aboutir à cette notation.

## COMMENT ÉTABLIR LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE D’UN MOBILE ?

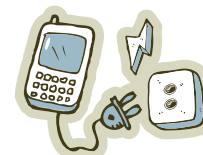
La performance environnementale d’un mobile est établie grâce à un bilan complet qui prend en compte toutes les étapes de sa vie, depuis sa fabrication jusqu’à son recyclage : ce bilan est appelé Analyse de Cycle de Vie<sup>1</sup> ou ACV.



**Production**  
**90%**



**Transport**  
**9%**



**Utilisation**  
**>1%**



**Fin de vie**  
**>1%**

*Exemple : répartition de l’impact climatique d’un téléphone mobile sur l’ensemble de son cycle de vie*

**Production :** Est calculée, entre autre, la quantité de ressources naturelles nécessaires pour produire les matières plastiques, les composants électroniques qui entrent dans la fabrication du mobile. L’emballage et la notice sont aussi comptabilisés. S’y ajoutent également les consommations d’énergie et les consommations d’eau nécessaires à la production.

À noter : cette phase de la vie du téléphone représente une part très importante des impacts environnementaux.

**Transport :** Les impacts du transport sont aussi comptabilisés en considérant les émissions de gaz à effet de serre liées à la consommation de carburant des camions, bateaux ou avions qui acheminent les téléphones mobiles.

**Utilisation :** C’est principalement la consommation d’énergie, nécessaire à la charge de la batterie qui est ici considérée.

**Fin de vie :** Lorsque le téléphone mobile arrive en fin de vie, sa collecte, son démantèlement et le traitement des différents composants qui le constituent induisent des impacts sur l’environnement qui sont également pris en compte.

# QUELLE EST LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION CHOISIE PAR SFR ?

SFR s'est appuyé sur un cabinet<sup>2</sup> d'expertise environnementale, Bureau Veritas-CODDE, reconnu dans le domaine de l'analyse de cycle de vie, afin de développer sa méthodologie d'évaluation. SFR a ensuite fait réaliser une analyse critique par Ernst & Young et Quantis.

## Les indicateurs environnementaux significatifs

3 indicateurs ont été identifiés comme pertinents pour l'évaluation environnementale des téléphones mobiles :



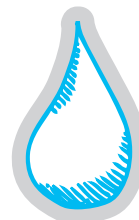
**CLIMAT** : cet indicateur traduit l'impact du mobile sur l'effet de serre. Sont considérées les quantités de gaz (CO<sub>2</sub>, méthane, chlorofluorocarbure,...) qui sont émises tout au long de son cycle de vie. Chaque gaz ayant un pouvoir de contribution à l'effet de serre différent, les quantités sont ramenées à leur équivalent en CO<sub>2</sub>.

■ Il est exprimé en kg eq CO<sub>2</sub>.



**RESSOURCES** : On qualifie comme ressources, les ressources dites non-renouvelables, c'est-à-dire les éléments tels que le charbon, l'aluminium, le cuivre, le pétrole... Ces ressources sont disponibles en quantité limitée sur notre planète et ne se régénèrent pas dans un délai qui leur permettent d'être exploitées continuellement : on considère donc qu'il existe une « réserve ». Cet indicateur permet de quantifier la fraction de ressources nécessaires pour produire, transporter et utiliser le téléphone, par rapport à la quantité de ressources mondiales annuellement disponibles.

■ Il est exprimé en pourcentage de ressource annuellement prélevée (%/an)\*.



**EAU** : cet indicateur comptabilise la quantité d'eau consommée tout au long du cycle de vie du téléphone mobile. Il s'agit par exemple de l'eau requise dans les procédés industriels, lors de l'étape de nettoyage ou de production de certaines matières premières ou composants électroniques (puces par exemple).

■ Il est exprimé en litre (L).

\* Les pourcentages sont extrêmement faibles (10-12 %/an) dans la mesure où on se réfère aux gisements mondiaux.

## La performance environnementale globale du mobile



Afin de vous guider dans votre choix d'un téléphone plus respectueux de l'environnement, SFR met en place une note de performance globale pour chaque téléphone dans sa catégorie.

Pour ce faire, une classification selon 2 catégories de téléphone est établie :

• **CLASSIQUE** : terminal pragmatique dont l'usage principal est la voix, les sms ou mms ;

• **WEBPHONE** : terminal offrant un usage web et mails complet avec une ergonomie avancée.

À savoir : les « webphones » ont une empreinte environnementale plus importante que ceux de la catégorie « classiques » (taille de l'écran plus grande, nombre de composants plus importants...).

Le fait de créer ces 2 catégories vise à mieux différencier les téléphones au sein d'une même catégorie et d'éviter que les « classiques » soient tous notés 5/5 et les « webphones » 1/5. Par ailleurs, des études ayant montré que le consommateur sait, avant l'acte d'achat, quel catégorie de téléphone il souhaite, cette note de performance globale lui permet de réellement le guider dans son choix.

## Sources de données considérées

Les données utilisées proviennent :

• **Des constructeurs de mobiles** : SFR leur envoie un questionnaire afin d'obtenir des caractéristiques techniques qui participent à l'élaboration des indicateurs. En l'absence de réponse de leur part, la valeur la plus pénalisante est retenue afin de les inciter à être partie prenante de la démarche. Cette valeur est définie comme la moins bonne valeur observée sur l'ensemble des téléphones étudiés (sans tenir compte de leur catégorie).

• **Du logiciel EIME « Environmental Impact Made Easy » (commercialisé par l'entreprise Bureau Veritas CODDE)** : base de données actualisée sur les impacts environnementaux des produits électriques et électroniques.

## ET POUR ALLER PLUS LOIN, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

**En tant que client et consommateur, vous pouvez agir directement sur 2 phases du cycle de vie de votre téléphone mobile pour diminuer son empreinte environnementale.**

### **Durant la phase « Utilisation » :**

Savez-vous que votre chargeur de mobile continue de consommer de l'énergie lorsque la charge est terminée ?

- Pensez à le débrancher dès que votre mobile est rechargé !

### **Durant la phase « Fin de vie » :**

• **Vous pouvez prolonger la durée de vie de votre mobile :** en effet, en juin 2010, SFR a lancé les formules « Eco-avantage » permettant aux clients choisissant de ne pas renouveler leur mobile de bénéficier d'une réduction sur leur facture mensuelle pouvant aller jusqu'à 120€/an. Depuis juin 2011, SFR va encore plus loin avec les Formules « Carrées » et « Red » : toutes les offres sont désormais disponibles avec ou sans mobile et avec ou sans engagement (pour en savoir plus, détails et conditions des offres sur le site [www.sfr.fr](http://www.sfr.fr)).



• **Vous pouvez recycler votre ancien mobile, en espace SFR :** s'il a encore de la valeur, vous bénéficierez alors d'un bon d'achat. Un argus des mobiles est établi et actualisé chaque mois. La valorisation du mobile est fonction du modèle, de son état et de son ancienneté. Le bon d'achat est valable le jour même dans l'espace SFR concerné, sur l'ensemble des produits et accessoires. Pour chaque mobile valorisé SFR s'engage par ailleurs à reverser 2€ à des associations, notamment Fondaterra (fondation œuvrant en faveur de l'environnement et du développement durable des territoires), et la Voix de l'Enfant (fédération d'associations mobilisées pour la protection de l'enfance maltraitée). Lorsqu'ils sont réutilisables, les mobiles collectés sont reconditionnés, pour être revendus dans les pays où la téléphonie mobile peut être un accélérateur de développement ; ou par les Ateliers du Bocage pour rentrer dans le réseau d'économie solidaire Emmaüs France. Dans le cas contraire, les mobiles (batteries et accessoires) sont recyclés dans le respect de l'environnement. Ces opérations sont par ailleurs réalisées dans le respect de la Charte sur le Réemploi des Téléphones Mobiles, établie en partenariat avec Eco-Systèmes.

**Pour plus d'information écrire à la Direction Santé Environnement, [infoenvironnement@sfr.com](mailto:infoenvironnement@sfr.com)**

1 - L'Analyse de Cycle de Vie ou ACV est une méthode reconnue sur le plan international, encadrée par les normes ISO 14 040 et 14 044.

A noter : Plusieurs approches sont possibles. Il n'existe pas à date de référentiel stabilisé dans le domaine des téléphones mobiles.

2 - BUREAU VERITAS-CODDE pour établir la méthodologie et évaluer la performance des téléphones mobiles. Cette démarche est conforme au guide méthodologique BP X30-323, rédigé sous l'égide de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)) et définissant les principes généraux pour l'affichage environnemental des produits de grande consommation.

- Ernst & Young en partenariat avec le bureau d'études Quantis pour la revue critique permettant de vérifier si la méthodologie employée, les données utilisées et les hypothèses adoptées lors de l'ACV répondent aux principes de l'analyse de cycle de vie.

Version 3 – Septembre 2012